

## Comment aborder le sujet du cyberharcèlement avec vos ados ?

### Le saviez-vous ?

Les réseaux sociaux sont parfois le lieu de certaines dérives telles que le cyberharcèlement.

**Il est essentiel de prévenir et d'informer sur les conséquences de ce phénomène.**

- Le cyberharcèlement est une violence en ligne répétée et progressive visant à **nuire psychologiquement** à la personne victime. Avec le numérique, il a lieu **partout** (sms, tchats, réseaux sociaux...) et tout le temps. Il est anonyme et **invisible pour l'entourage**.
- Le cyberharcèlement peut prendre la forme de rumeurs, de moqueries, d'insultes, mais aussi de **photos dénudées ou humiliantes** publiées sans autorisation (compte ficha), d'usurpation d'identité.
- **Derrière l'écran, il y a une vraie personne. Les mots peuvent être aussi blessants qu'en face à face.**

- Dans une situation de harcèlement, il est important **d'écouter** l'enfant victime pour éviter qu'il ne culpabilise et de **le rassurer** : le rôle de l'adulte est de **le protéger**. Seuls **10% des victimes de cyberharcèlement osent en parler à leurs parents**.

### Que dit la loi ?

- **Le cyberharcèlement est un délit puni par la loi** : le harceleur, dès 13 ans, risque jusqu'à 18 mois de prison et 7500 euros d'amende.
- **Les sanctions sont plus graves pour l'auteur** d'actes de cyberharcèlement, si la victime est une mineure de moins de 13 ans.



### COMMENT FAIRE ?

Pour se protéger et agir contre le cyberharcèlement,

**voici ce qui peut être fait :**

- **Se parler poliment et avec respect** : chaque internaute est responsable de ses publications.
- **Activer le filtrage des commentaires** sur ses réseaux sociaux pour empêcher ou masquer les commentaires insultants.
- **Ne pas répondre aux provocations en ligne, bloquer et signaler le contact** : un bouton de signalement existe sur tous les réseaux.
- **Privilégier la qualité plutôt que la quantité** : avoir moins de contacts mais que l'on connaît vraiment.
- En cas de cyberharcèlement, prendre des captures d'écran des publications / messages / photos prouvant le harcèlement et signaler le compte du harceleur.
- Pour **se faire aider** : contacter le **3018 en cas de cyber-violences** et le **3020 pour les situations de harcèlement**.



- Si votre enfant est **témoin** : oser parler, c'est déjà agir contre le harcèlement.

### Pour en parler avec vos ados...

Aborder le sujet avant que votre enfant soit concerné. A-t-il déjà vu en ligne des comportements ou des commentaires qui l'ont mis mal à l'aise ? Si un contact est victime de violence en ligne, saurait-il quoi faire ?

**A regarder ensemble :**



**Parents parlons-en !  
Le cyberharcèlement**